

ACB/TL.

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ÉTAT FRANÇAIS

BEAUX-ARTS

Palais-Royal, le..... 194.....

6 2 2 2

CHANTIER INTELLECTUEL n°1424

Saint-Clair

NOTIFICATION

Moulin de Rochegude

Par arrêté en date du 26 FEV 1948

M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Éducation Nationale a inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général le moulin à vent de ROCHEGUDE à Saint-Clair (Gers) pour ses façades, élévations et toitures, ainsi que ses abords délimités par un carré de 50 mètres de côté, dont le moulin serait le centre, et la limite Nord formée par le chemin de Saint-Clair à Lectoure.

La mesure vise la parcelle 272 section D.

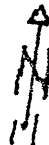
Monsieur de GORSE, inspecteur régional du chantier intellectuel 1424.

288-DE 10

J. 4760-42. (6)

Moulin à Vent de Rochegude

Commune de St. Clair  
(Section D 1<sup>re</sup> feuille)



Chemin de St Clair à Lectoure

